

RAPPORT N° 453 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 18 AOUT 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 10 au 17 août 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Muramvya et Ngozi.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la journée de dimanche 11 août 2024, un homme connu sous le nom de Diomède Bankakaje (voir sa photo ci-dessous), originaire de la colline de Munanira I de la commune de Rutegama, en province de Muramvya (centre du Burundi), est décédé à l'hôpital de Kibimba où il avait été évacué à la suite des lésions corporelles qui lui avaient été infligées le même jour par un policier dénommé Pascal Bigirimana, dans un bistro de la localité.



Selon des témoins, Diomède Bankakaje a été invité par un ami pour aller partager un verre de bière dans un bistro situé sur la colline de Munanira I. Après un certain moment, le policier Pascal Bigirimana a fait irruption dans ce bistro et a commencé à battre violemment la victime, sans raison apparente, jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Bien que Diomède Bankakaje ait été évacué d'urgence au centre de santé de Marumane proche de l'endroit du crime, puis transféré à l'hôpital de Kibimba, il n'a pas survécu aux coups et blessures qui lui avaient été infligés par ce policier (voir sa photo ci-dessous).



SOS TURE

SOS-Torture Burundi demande l'arrestation du policier Pascal Bigirimana afin qu'il soit poursuivi pénalement et puni conformément à la loi.

- Dans la matinée de mardi 13 août 2024, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts sur la colline de Busoro dans la zone, commune et province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des sources locales, les deux hommes ont été tués la veille dans la nuit sur la colline avoisinante de Rugori de la commune de Busiga (même province) et leurs corps ont été jetés à l'endroit de leur découverte macabre pour fausser une enquête subséquente. En effet, des fabricants de briques sur la colline de Busoro ont affirmé avoir entendu des cris de détresse en provenance de la colline de Rugori au cours de la nuit du 12 août 2024.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête minutieuse pour identifier les victimes et les auteurs du double meurtre afin de les traduire en justice et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.